

## T2 DE TRANSITION CHRYSLIDE



### COMMENT FAIRE ?

La candidate doit s'adresser à son référent social qui évaluera la situation et l'adressera au SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

Une fois la demande validée par le SIAO, elle est orientée vers Chrysalide.

Après étude de la demande réalisée par un travailleur social de Chrysalide, la candidature est présentée à la Présidente de la commission permanente du CCAS. L'admission a lieu dans un délai maximum de 48 heures qui suivent.

Contactez-nous  
pour tout  
renseignement

### HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHRYSLIDE

22, avenue du Docteur Desfrançois  
73000 CHAMBERY

Téléphone : 04 79 33 47 56  
06 64 02 65 17

#### ACCUEIL

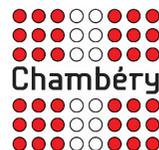
Du lundi au vendredi :  
8h30-12h et 13h30-17h30  
sauf le mercredi après-midi

### Centre communal d'action sociale

[www.chambery.fr](http://www.chambery.fr)

145, rue Paul Bert  
BP 30368  
73003 CHAMBERY cedex

04.79.60.50.20



## LA RESIDENCE

Chrysalide est une structure d'hébergement temporaire composée de dix-huit logements dont un T2 de transition.

Le T2 de transition est un dispositif d'accueil d'urgence qui s'adresse à toute famille qui doit être protégée, mise à l'abri dans un délai rapide.



Entretien autour du jeu

## NOS MISSIONS

Hébergement temporaire dans un logement de type 2 entièrement meublé afin de permettre l'accueil en urgence.

Durée du séjour : un mois renouvelable deux fois.

Premier mois d'accueil gratuit pour permettre la mise en valeur des droits puis participation forfaitaire qui n'ouvre pas droit à l'APL.

L'accompagnement socio-éducatif (en lien avec le service social à l'origine de la demande) propose :

- Un accueil spécifique lié à la situation de crise,
- Un appui dans les démarches administratives et l'ouverture des droits,
- La recherche d'une solution d'accueil adaptée au-delà des trois mois d'hébergement.

Sont garantis discrétion et anonymat pour les personnes accueillies.

## POUR QUI ?

Toute femme vivant une situation de crise ayant besoin d'être protégée de son environnement :

- Enceinte et/ou ayant à charge un à quatre enfants mineurs (dont un âgé de moins de six ans),
- Majeure et en situation administrative régulière,
- Originaire du bassin chambérien, de la Combe de Savoie, d'Aix-Les-Bains ou de l'Avant-Pays Savoyard.

Ecoute  
Respect  
Confiance